



MUNICIPALITÉ
DE
CHAVANNES-LE-CHÊNE

Préavis municipal no 01 / 2023

Demande de financement pour la réfection des berges du ruisseau du Laviau

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule :

Les berges au départ du ruisseau du Laviau souffrent de l'érosion causée par les récentes fortes pluies. De plus, les eaux claires du village sont déversées par une conduite qui chute et creuse l'embouchure du ruisseau avec les années. La Municipalité souhaite prendre les mesures de réfection afin d'éviter un effondrement de la route et de limiter les coûts d'un endommagement plus conséquent. Les travaux consistent à consolider les berges, solidifier l'arrivée des eaux claires par la pose de blocs en béton et garantir la sécurité de la route.

Le devis estimatif se monte à **CHF 40'000.00**

Financement

Selon les informations données par le voyer des eaux, un subside est alloué à hauteur de 60 %. De ce fait, le coût imputé à la commune sera d'environ CHF 20'000.00 ; ceci comprend une réserve en cas de surcoût.

La dépense sera imputée au compte du bilan no 9141.52 Ruisseau Laviau et le financement se fera par emprunt bancaire au meilleur taux.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE CHAVANNES-LE-CHÊNE

- Vu le préavis municipal no 1/2023 du 12 mars 2023
- Entendu le rapport de la commission de gestion
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

DÉCIDE

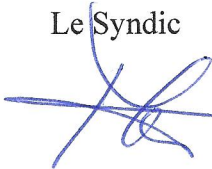
- Art. 1 : D'autoriser la municipalité à procéder à la réfection des berges du ruisseau du Laviau pour un montant de CHF 40'000.00 (Quarante mille francs)
- Art. 2 : de lui accorder à cet effet un crédit de CHF 40'000.00 (Quarante mille francs)
- Art. 3 : Le financement se fera par un subside de 60 % par l'état de Vaud et le solde par un emprunt bancaire.
- Art. 4 : L'amortissement se fera de la manière suivante **CHF 20'000.00** sur 20 ans.

Adopté par la Municipalité en séance du 14 mars 2023

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic La Secrétaire

François Marmier Martine Leuba